



COMMUNIQUÉ

Montréal, le jeudi, 22 février 2024

Lors de la 34^e assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 28 mars 2024, des élections au Conseil d'administration sont prévues à l'ordre du jour. Vous trouverez ci-après les informations et le formulaire concernant la mise en candidature. Nous espérons recevoir aussitôt que possible des propositions de candidats et de candidates.

Au plaisir de vous voir!
Philippe Geoffrion, Secrétaire

MISE EN CANDIDATURE 2024 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAR

Selon le Point 5, Article 2d des Statuts & Règlements du RAR, les membres du Conseil d'administration (CA) sont élus par les membres en assemblée générale. Seuls les membres réguliers en règle et les membres méritants sont électeurs et éligibles. Le mandat, d'une durée de deux ans, est renouvelable une fois ; exceptionnellement une prolongation peut être accordée.

Madame Caroline Brunet termine son premier mandat et est éligible pour un deuxième. Madame Maude Leclerc termine son deuxième mandat avec une prolongation d'une année pour faciliter la transition de l'ancienne administration avec la nouvelle administration.

Le nombre de sièges au CA est de 9, et **il y a 3 sièges de disponibles au CA**. Les membres du Conseil d'administration désignent l'exécutif composé d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e).

Les membres du RAR sont invités à présenter des noms de candidats ou de candidates par le biais du formulaire de mise en candidature ci-dessous dûment complété et envoyé au plus tard le 18 mars 2024 à :

Jocelin Dussault, fsg
jo2016dusso@hotmail.com

**MISE EN CANDIDATURE 2024
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAR**

Nom, prénom : _____
Cette personne a été approchée et accepte d'être mise en candidature.

Fonction : _____

Numéro de membre : _____

Nom du service d'archives : _____

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Date

Signature de celui ou celle qui propose

Jocelin Dussault, fsg
jo2016dusso@hotmail.com